



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## contrats

Question écrite n° 85296

### Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les difficultés rencontrées par les musiciens professionnels pour obtenir des contrats en bonne et due forme avec les employeurs. En effet, devant les charges patronales et les lourdes démarches administratives, ces derniers, qu'ils soient associatifs ou professionnels font parfois le choix de contourner la législation du travail en ne déclarant qu'un musicien sur deux. Devant l'ampleur de cette pratique, elle lui demande quelle mesure il entend prendre pour renforcer les contrôles, baisser les charges, simplifier les démarches administratives, faciliter ainsi l'emploi des musiciens professionnels et empêcher les fraudes.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Besse](#)

**Circonscription :** Vendée (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85296

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 juillet 2015](#), page 5563

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)